



# BULLETIN D'ADHESION 2023

NOM : PRENOM :  
ADRESSE :  
CP : COMMUNE :  
TELEPHONE : MAIL :  
NAPI :  
NOMBRE DE COLONIES DECLAREES :  
N° SIRET :

Dans le cadre de la lutte contre le frelon asiatique, cochez cette case si vous acceptez de participer à la campagne de piégeage de printemps

Adhésion Apiculteur Bugiste (indépendante du nombre de ruches, RC non comprise) - 25 €..... €

## Adhésion syndicat national (au choix ou les deux)

Adhésion à l'UNAF et revue Abeilles & Fleurs - 31 €..... €

Adhésion au SNA et revue Abeilles de France - 30 €..... €

## Autres revues

Santé de l'Abeille (6 numéros par an) - 23 €..... €

Abeille & C°( revue belge du Cari - 5 numéros) - 46 €..... €

## Divers

Cotisation emballage **obligatoire** - 0.07 € par colonie..... €

Cotisation au GASA - 5 €..... €

Cotisation au GDS 01 **amateur** - 12 € + 0,12 € par colonie déclarée (50 colonies max)..... €

Cotisation au GDS 01 **professionnel** - 34 € + 0,12 € par colonie déclarée (400 colonies max)..... €

## Cotisation assurance (dès le premier essaim)

Option 1: RC et Couverture juridique - 0,12 € par colonie déclarée..... €

Option 2 : option 1+ incendie et catastrophes naturelles (franchise 23 €)

0,65 € par colonie déclarée (montant minimum forfaitaire : 4.60 €)..... €

Option 3: option 2+ multirisques hors intoxication

1,50 € par colonie déclarée (montant minimum forfaitaire : 4.60 €)..... €

TOTAL TTC €

**Veillez adresser votre règlement par chèque à l'ordre de l'Apiculteur Bugiste**

**à Marie-France SATET - 30, rue Persoz - 69 100 VILLEURBANNE**

Veillez indiquer l'emplacement de vos ruchers (obligatoire pour l'assurance)

EMPLACEMENT

NOMBRE DE COLONIES

UCHER 1

UCHER 2

UCHER 3

UCHER 4

UCHER 5